



Communiqué de presse

F3C CFDT / Communiqué n° 10 / Paris le 3/05/10 à 17H

Résultats France Télécom-Orange du premier trimestre 2010

Malgré les contraintes de la régulation France Télécom privilégie toujours ses actionnaires

Alors que France Telecom traverse une crise sociale sans équivalent, l'entreprise se trouve aujourd'hui confrontée aux contraintes de la régulation et à la crise économique qui pèsent fortement sur ses résultats. En France, dans l'ADSL, l'entreprise perd des parts de marché, et le secteur des entreprises subit le ralentissement de la conjoncture économique.

Pourtant, Stéphane Richard, Directeur Général annonce pour 2010 un objectif de cash flow à hauteur de 8 milliards d'euros et son intention de maintenir le même niveau des dividendes versés aux actionnaires, soit presque 3,7 milliards d'euros.

Pour la CFDT, cela ne doit pas se faire au détriment des investissements, des emplois et des conditions de travail.

La CFDT attend des garanties afin que les engagements d'investissements (12% du Chiffre d'Affaires) nécessaires soient tenus. De plus, si l'annonce du maintien des effectifs est certes positive, elle doit s'observer à l'analyse globale de la force au travail et à l'amélioration toujours nécessaire de la qualité de service.

Le groupe doit retrouver la confiance de ses clients par une qualité de service différenciante, cela passe par la mobilisation des salariés, fortement éprouvés par la récente vague de suicides. C'est l'un des enjeux du nouveau contrat social annoncé par Stéphane Richard.